

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

UBAM - Euro Bond, un compartiment d'UBAM

Classe : AD EUR (Distribution) LU0103634621

UBAM est une SICAV gérée par UBP Asset Management (Europe) S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds vise une croissance de votre capital et la génération d'un revenu principalement en investissant dans des obligations libellées en euros. Le Fonds est autorisé à investir sans limite dans des devises autres que sa devise de base (EUR). Ces investissements seront couverts de manière à ce que l'exposition au risque de change soit limitée à 10 % des actifs nets du Fonds.

Un minimum de 50 % des obligations sera investi dans des émetteurs réputés maintenir des caractéristiques durables avec une notation ESG minimale de BBB pour les émetteurs des marchés développés et BB pour les émetteurs des marchés émergents ou, si cette notation n'est pas disponible, une notation interne équivalente attribuée par le Gestionnaire d'investissement. La stratégie d'investissement ESG repose sur trois piliers : (i) l'exclusion sectorielle selon la politique d'investissement responsable de l'UBP ; (ii) l'intégration ESG pour sélectionner certains émetteurs par l'analyse des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance ; (iii) une préférence pour les obligations vertes, sociales et durables.

Le Fonds est activement géré et vise à surperformer l'indice ICE BofA Euro Government (l'« Indice de référence »).

L'Indice de référence est représentatif de l'univers d'investissement et du profil de risque du Fonds.

Même si les titres détenus par le Fonds correspondront essentiellement à ceux de l'Indice de référence, les positions du portefeuille pourront, selon les pays, les secteurs, les émetteurs et les instruments, différer des valeurs composant l'Indice de référence afin de profiter d'opportunités d'investissement spécifiques.

Le Fonds peut investir jusqu'à :

- 20 % de ses actifs nets dans des titres à haut rendement.
- 10 % de ses actifs nets dans des Pays émergents.

La valeur du Fonds est calculée et exprimée en Euros.

Les investisseurs du Fonds peuvent souscrire des parts et demander leur rachat chaque jour ouvrable au Luxembourg sauf les jours où les marchés principaux sont fermés : Royaume-Uni (UK), Eurex.

Les jours de fermeture sont disponibles sur ce lien :

<https://www.ubp.com/en/our-offices/ubp-asset-management-europe-sa>. La période de détention recommandée est au moins de trois ans.

Tout revenu net dégagé par le Fonds est distribué (actions de distribution).

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Fonds sur une période de 5 ans.

La catégorie de risque 4 reflète un gain et/ou une perte potentiels moyens/modérés pour le portefeuille.

Ceci est dû à des investissements dans des titres à revenu fixe sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de contrepartie : Comme le Fonds utilise des dérivés de gré à gré, le Fonds est exposé à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait causer une perte financière pour le Fonds.

Risque de crédit : Le Fonds investit en obligations, trésorerie ou autres instruments du marché monétaire. Il s'expose de ce fait au risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque ESG et en matière de durabilité : cela peut avoir un impact négatif significatif sur la valeur d'un investissement et la performance du Fonds. L'évaluation des risques en matière de durabilité est complexe et nécessite des jugements subjectifs, qui peuvent être basés sur des données difficiles à obtenir et/ou incomplètes, estimées, obsolètes ou autrement très inexactes. Tout ou partie de ces données peut provenir/être issu de tiers.

Risque de liquidité : Le risque de liquidité survient lorsque des investissements particuliers sont difficiles à acheter ou à vendre. Ceci pourrait réduire les rendements du Fonds en cas d'incapacité par ce dernier de conclure des transactions à des périodes opportunes ou des conditions tarifaires favorables.

Tous les risques sont détaillés dans le chapitre « Facteurs de risque » du prospectus.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	0.95%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

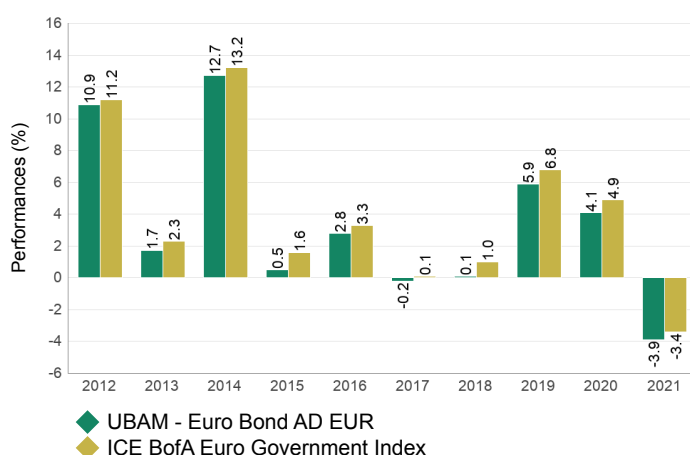
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2021. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais du Fonds, veuillez vous reporter aux parties du prospectus, disponible à l'adresse www.ubp.com.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme en bâtons ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 10/03/1999

Date de lancement de la classe d'action : 09/11/1999

Devise de la classe d'action : EUR

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities S.A., succursale de Luxembourg, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg. UBAM est une SICAV à compartiments multiples qui applique le principe de séparation des actifs et des passifs conformément à la loi.

Des exemplaires du prospectus et des derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques peuvent être obtenues gratuitement en anglais auprès d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287, 289 route d'Arion, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions, comme défini plus en détail dans le prospectus. Les conversions en actions d'une autre catégorie au sein de ce Fonds ou en actions d'un autre Fonds sont possibles selon les modalités décrites dans le chapitre « Conversion d'actions » du prospectus. La valeur liquidative est disponible sur demande auprès du siège social du Fonds ainsi que sur le site Internet www.ubp.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Le Fonds ne peut être engagé que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de UBP Asset Management (Europe) S.A., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur <https://www.ubp.com/fr/nos-bureaux/ubp-asset-management-europe-sa>. Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social du Fonds.

UBP Asset Management (Europe) S.A. et UBAM sont domiciliées au Luxembourg et supervisées par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 16/12/2022.